dément ce renseignement et assure que MM. Depeyre et de Larcy n'ont pas cessé d'être parfaitement d'accord avec leurs collègues.

La commission relative aux lois constitutionnelles a entendu le gouvernement sur la représentation des colonies.

M. l'amiral Dompierre-d'Hornoy a conclu

à ce que les colonies ne soient pas appelées à être représentées dans la Chambre des dé-

Il a été d'avis qu'elles le soient dans le Il a été d'avis qu'elles le soient dans le Sénat par des personnes connaissant à fond les colonies, et, par cela même, prenant intérêt aux questions qui s'y rattachent. M. le duc de Broglie est introduit.

M. le duc de Broglie est introduit. Il déclare que le gouvernement présentera un projet de loi sur la représentation de l'Alet des Colonies.

La Commission ajourne la discussion sur ce point.
Une sous-commission est nommée pour

préparer ce projet.

En font partie: MM. Daru, Tallon, La-combe, de Kerdrel, Dufaure. DE SAINT-CHÉRON.

# LETTRE DE VERSAILLES

Correspondance particulière du Journal de Roubaix. La commission du budget a chargé M. noist d'Azy de se concerter avec le ministère pour en finir le plus tôt possible avec la discussion des taxes nouvelles et promulguer les articles de jà votés. Il est de toute guer les articles de ja votes. Il est de toute nécessité, en effet, que des propositions soient très prochainement présentées pour régler la situation de l'exercice 1874 et introduire dans le projet de budget de 1875 les changements rendus nécessaires. Le gouverne-ment, du reste est, décidé à entrer dans cette voie et tout nous fait espérer que bien-tôt nous serons débarrassés de cette discussion fastidieuse qui serait terminée depuis longtemps, reconnaissons-le d'ailleurs, si la gauche ne soulevait pas des controverses inutiles. La commission a ajourné jusqu'à la réponse du ministre des finances l'examen des amendements qui lui ont été envoyés et qui sont étrangers à la loi sur la petite vitesse qui reste à voter dans son ensemble.

L'Assemblée nationale, lors du vote de la loi des finances pour l'exercice 1874, a décidé que la question des instituteurs et des institutrices admis à la retraite à partir 1er janvier de l'année courante complétée, par voie de secours, à 500 francs, et a porté au budget du département de l'instruction publique le crédit nécessaire pour faire face à cette dépense.

Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser une circulaire aux préfets en vue de l'exécution de cette loi-

D'après cette circulaire le complément à 500 fr. assuré aux instituteurs et institutrices admis à la retraite à partir du 1er janvier 1874 leur sera attribué immédiatement et sans qu'il y ait lieu de défalquer le montant

de leurs revenus personnels.

Quant aux instituteurs retraités antérieurement au 1er janvier de la présente année, le ministre se déclare obligé de maintenir quant à présent les règles en vigueur; ils continueront à ne pouvoir prétendre au secours complémentaire de 360 francs qu'à partir du 1er janvier de l'année qui suivra celle dans le cours de laquelle leur brevet

aura été délivré. La commission des lois constitutionnelles entendu aujourd'hui le ministre de l'intérieur et M. le ministre de la marine relativement à la représentation de l'Algérie et des colonies, L'amiral Dompierre d'Hornoy s'est montré également défavorable au système actuel et à celui des délégations spéciales. Selon le ministre de la marine, c'est dans la chambre haute que devrsient siéger les députés de la marine, et ces députés devraient être choisis parmi les indigènes les plus compétents. M. le duc de Broglie a ajouté que le gouvernement déposerait prochainement un projet dans ce sens. La commission a ajourné la décision, mais elle a nommé une sous-commission qui sera spécialement chargée d'examiner la nestion de la représentation des colonies. sont MM le comte Daru, Tallon, de Kerdrel,

de Lacombe et Dufaure. La commission à laquelle est confiée l'examen du projet de loi sur la prorogation des conseils municipaux a nommé aujour-d'hui M. de Marcère rapporteur. Comme les membres de la Gauche sont en majorité dans cette commission, le rapport que rédigera M. de Marcère doit conclure au rejet du projet. Il sera déposé lundi, mais je n'ai pas besoin de vous dire que la majorité de la Chambre est parfaitement décidée à ne pas adopter ces conclusions.

Comme le débat doit être vif, et que la gauche fera tous ses efforts pour escamoter le vote, nos amis se proposent d'assister tous à la séance afin de prévenir toute espèce de

surprise.
La commission qui examine les conditions dans lesquelles s'est fait l'élection de Vau-cluse montre la plus grande activité. Elle s'est fait remettre un extrait du casier judi-ciaire de M. Ledru-Rollin, et il ressort de ce document que l'élu de Vaucluse a subi 5 condamnations.

L'amnistie a couvert ces condamnations. mais je crois qu'il en sera donné lecture à la chambre pour édifier l'Assemblée et le pays

sur l'autorité morale de M. Ledru-Rollin. Le contrôle des listes électorales a mis la commission sur la voie de plusieurs décou-vertes intéressantes. On a découvert qu'à Cavaillon et dans plusieurs autres villes du département des inscriptions illégales avaient été faites par les soins des fonctionnaires et des magistrats du 4 septembre; si, comme on le croit, le chiffre de ces inscriptions s'élève à 2,000, il est probable que la Chambre verrait dans ce fait une raison plus que suffisante pour invalider l'élection de M. Ledru-Rollin.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENCE DE M. BUPFET. Séance du vendredi 20 mars 1874. La séance est ouverte à 2 h. 30. La lecture du procès-verbal ne donne lieu

M. BOURNIER dépose un rapport de la commission d'initiative sur une proposition de M. Marcel Barthe relative à la répartition de l'impôt et un autre rapport sur une pro-position de M. Parent, tendant à supprimer plusieurs postes de premier président de

Ces deux propositions sont renvoyées aux

ommissions compétentes. L'Assemblée contitue la discussion du projet de loi concernant le compte de liquidation. M. VAUDIER demande que les crédits extraor-

dinaires demandés par la marine soient portés de 10 à 20 millions. L'orateur expose la nécessité de compléter le matériel de notre marine conformément aux progrès de la science moderne. (Vifs

applaudissements). M. GANIVET demande que les séances de l'Assemblée soient suspendues du 28 mars au 4 mai prochain, et qu'une commission de 25 membres, nommée au scrutin de liste, soit chargée de remplir, pendant cette période, les attributions de la commission de permanence

GANIVET demande l'urgence qui est déclarée.

M. EUGÈNE FAREZ déclare qu'il faut, nonseulement donner de l'argent à la marine, mais réformer son organisation intérieure.

L'orateur s'attache à démontrer que, dans la dernière guerre, notre marine n'a pas tenu tout ce que l'on attendait d'elle. Le ministre répond que nos côtes ont été

efficacement protégées par notre florte. L'amiral Jauries appuie éuergiquement l'amendement de M. Vandier.
L'amiral LA RONCIÈRE et l'amiral FOURI-

CHON se pronoucent dans le même sens. L'amiral pothuau adhère également à l'a-

mendement Vaudier. M. LEFÉBURE, sous-secrétaire d'Etat, se

prononce contre l'amendement.

Deux amendements étant en présence, celui de M. Delpit et celui de M. Vaudier, ce dernier député déclare se rallier à l'amen-

dement Delpit.

A la suite d'une remarque de M.Langlois, le ministre de la marine opte pour l'amendement Vaudier.

M. DELPIT déclare se rallier à cet amen

M. le rapporteur gouin et M. le ministre du commerce combattent l'amendement. Le 1er paragraphe de l'amendement Vaudier, portant de 2 à 4 millions le chapitre

marine relatif aux salaires d'ouvriers, est rejeté par 438 voix contra 187. Les paragraphes restants du chapitre de la

marine sont adoptés. Les chapitres de l'intérieur, des travaux publics et des finances, qui complètent l'art. 4 du projet, sont adoptés.

Il en est de même des art. 5, 6 et 7. Le général CHARETON développe un article additionnel pertant que le gouvernement est autorisé à acquérir immédiatement, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, les terrains nécessaires à l'établissement des ouvrages défensifs dont les emplacements ont été déterminés par le conseil de défense à l'exception de ceux à élever autour de la

Cet article est pris en considération à une

La séauce est levée à 5 h. 45.

#### BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL'

Il résulte des documents statistiques réunis par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant les mois de janvier et février de cette année que l'importation a été plus considérable qu'elle ne le fut pendant les deux mêmes mois de l'aunée 1873, tandis que l'exportation a été

Le total général des marchandises importées a été, en effet, pendant ce laps de temps, de 591.729 fr. et celui des valeurs monnayées de 256,791 fr. taudis qu'il ne s'élevait, à la même date de l'aunée 1873. qa'a 561,103 fr. dont 53,614 fr. d'or, argent ou billon. A la fin de février, l'exportation de 1873 avait donné un chiffre total de 77,390 fr.; cette année il n'est que de

La différence sur les importations provient en grande partie des céréales dont il est entré cette année pour 53,099 fr., alors que pour les deux premiers mois de 1873 nous n'en avons reçu que 8,849 fr. Rappe-lons que ce chiffre était de 84,623 fr. au 1 mars 1872 et seulement de 2,565 fr., à la même date de 1865. Nous avons exporté à peu près autant de marchandises fabriquées qu'en 1873, mais il y a une différence en moins d'environ 30,000 fr. sur nos exportations de produits naturels en matières

L'extraction des charbons est encore moins importante que jamais et les mineurs sont employés à toute autre chose qu'à extraire des houilles. Les fabricants de sucre dans de houries. Les tablicants de sucre dans le bassin du Nord-écrit le journal le Charbon, m'ont affirmé que depuis quelques jours, il ont été visités par les représentants de toutes les mines du Nord et du Pas-de Calais.Quelques uns d'entre eux, me dit-on, se laissé séduire, mais il est bon de re quer que ce n'est plus par l'appât d'une baisse probable mais bien d'une diminution zérieusa et acquise.

La Compagnie d'Anzin offre aujourd'hui ses produits au prix d'il y a quatre aus, et même au dessous pour des marchés un peu importants. Cette dernière Compagnie a encore diminué, cette semaine, ses prix de détail de 0 fr. 20 au quintal.

L'une des raisons qui déterminent les mines à résister à la baise et l'espoir qu'elles conservent de finir la campagne des charbons maigres aux cours actuels. En effet, les fabricants de chaux et de briques n'ont plus devant eux qu'un mois à atten-dre pour commencer la fabrication, et les charbonnages, qui le savent bien, essaient de tenir bon jusque là. Les charbons gras et demi gras subissent seuls tout le poids de

la baisse.
Il est évident que les choses ne pourront trainer en tongueur heunsoup plus long-

temps, et que nous touchons bientôt au maximun de la baisse. Mais il faut bien tenir compte de ceci, c'est que jusqu'à pré-sent, la baisse a été profitable aux exceptions (aux amis des mines), il faudra donc que les neuveaux cours se généralisent, ce n'est guère qu'à ce moment que la demande se fera. La production dépasse encore sensible-ment la vente et, à part quelques expédi-tions par chemin de fer, on peut dire que l'enlèvement est nul. La batellerie, en effet, ne travaille pas, et jamais le matériel vide n'avait été aussi abondant.

On parle sérieusement d'une diminution nouvelle des salaires à Anzin et Aniche; nous ne savons ce qu'il y a de fondé dans cette rumeur; cette nouvelle mesure indi-que suffisamment le triste état des affai-

Un fabricant de sucre est actuellement en marché pour acheter 5,000 tonnes, tout ve-nant, à 21 francs. Nous croyons qu'il a tort d'accepter cette base, qui est certainement

Le seul marché couclu à notre connaissance, est un lot de gailletterie à 20 francs, livrable d'ici septembre, avec condition de baisse et 2 0/0 d'escompte.

Les seules demandes qui arrivent viennent des petits industriels qui prennent au jour

### ÉTRANGER

Espagne. — Aujourd'hui, le télégraphe est complétement muet sur les affaires d'Espagne, et les journaux de Madrid continuent à manquer. Nous n'avons donc d'autres nouvelles de la guerre que celles transmises par les correspondances privées qui ont en le bonheur d'échapper à la surveillance de l'administration républicaine. Les lettres relatives aux événements de la guerre et conçues dans un esprit hostile à l'armée républicaine sont impitoyablement arrè-

-La presse de Madrid parle constamment de l'état de misère des forces carlistes, qui n'auraient, à les en croire, ni provisions de bouche, ni munitions, ni habillements. Cette assertion est formellement démentie par le correspondant d'un journal libéral. qui écrit à ce sujet :

· Le soldat carliste ne manque jamais de viande, ce qui arrive trop souvent au soldat de l'armée régulière; il a aussi du vin que le soldat régulier n'a pas toujours ; enfin il est bien vatu, et quant aux munitions, les

carlistes en ont en abondance.

La guerre pourrait durer encore deux ans en Biscaye que le soldat carliste ne manquerait de rien; il y a dans la province du bétail pour plus longtemps, et comme le cordon douanier établi en Alava, et dans la province de Burgos pour empêcher l'in-troduction des blés en Biscaye n'empêche rien du tout, les carlistes reçoivent conti-nuellement des blés de Ca-tille et du bétail de la province même de Santander. »

-Toutes les forces carlistes sent concentrées en Biscaye, et Dorregaray fait rassem-bler un corps de huit à dix mille hommes de Algorta à Archanda, sur la rive droite du Nervion. Il pressent une tentative de débarquement avec l'aide de la flottille Barcaiztegui, vers Algorta et le Mearo. On suppose que le maréchal Serrano veut tenter un coup sur les deux rives dès qu'il dispo-sera de forces suffisantes.

-Les officiers, même les plus optimistes, supposent que la lutte durera au moins trois jours pour forcer le Nervion et les positions ennemies. Le maréchal Serrano et l'amiral Topete ont fait des reconnaissances sur le terrain probable de la bataille. L'amiral Topete a visité, sur un navire de guerre, l'entrée du Nervion et les abords de Portu-

—Le général carliste Iturmendi, à la tête d'une division de buit bateillons et chergé de protéger les flanes de l'armée carliste contre une attaque éventuelle de Loma du côté de Miranda et de Vitoria.

-En Catalogne, les carlistes sont entrés à Sarria, bourg situé près de Gérone, et menacent Lajunquera, dont les habitants se sont réfugiés en France.

A Barcelone, la population est fortement irritée contre les autorités à cause de la défaite du général Nouville. Le contre les autorités à cause de la défaite du général Nouville.

défaite du général Nouvilas. Le gouverneur publier un avis portant que tous les propagateurs de fausses nouvelles seront déférés aux tribunaux. C'est vraies nouvelles

Rome - Voici, d'après le Monde, le sens des paroles adressées par le Pape à la dépu-tation de l'île de Majorque :

• Je désire pour l'Espagne la paix et quel-que chose qui soit un gouvernement. Ce qui fonctionne aujourd'hui à Madrid n'en est pas même l'ombre. Ces dictateurs refusent de reconnaître des évêques que j'ai pré-conisés dernièrement, quoique les titulaires eussent été choisis après un accord avec Castelar, qui les avait acceptés. »

BELGIQUE. - Notre collaborateur. M. Gustave Lemaire, vient d'être nommé che-valier de la Légion-d'Honneur, dit l'Etoile

belge.
M. Lemaire, correspondant de l'Etoile pendant la campagne de 1870-71, a été, au début des opérations, nommé délégué du comité de la Croix-Rouge et est arrivé l'un des premiers au secoure des blessés français au lendemain de la bataille de Borny. Il a été en outre fondateur et secrétaire général du comité du pain, membre de l'administra-tion de l'ambulance n° 1, la plus importante de la capitale, et il a rendu de grands ser-vices aux ambulances de Montmédy, à l'armée du Nord, ainsi qu'à Paris, avant et pendant la Commune, et particulièrement pendant les terribles journées de mai 1871. C'est donc une distinction bien méritée.

M'gr LE DUG D'AUMALE, qui est en ce moment de passage à Bruxelles, est aller visiter, à son tour, mercredi vers 4 heures, au Musée reyal de peinture, l'exposition néerlandaise de bienfaisance. LL. MM. le Roi et la Reine accompagnaient leur parent dans cette tournée attistique et charitable, qui achève de prou-Yes tone le prin qu'en attache à l'initative

générouse de M. le ministre des Pays-Bas et combien la Galerie Suermondt est hau-tement appréciée dans le monde des con-

Le duc d'Aumale assistait hier soir, dans la loge privée de la Reine, à la représentation du Tronvère.

- Une ligne régulière et hebdomadaire entre Liverpool et Terneuzen vient d'être établie par MM. David, Kernkamp et Lumsden. Le premier steamer la Bordelaise, ma-gnifique baleau à vapeur de toute première classe, du port de 850 tonnes, a inauguié cette ligne et est arrivé hier à Terneuzen, après une traversée de 70 heures, qui est le plus rapide voyage que l'on ait fait entre Liverpool et l'Escaut.
Les départs ont lieu toutes les semaines

de Liverpool, le jeudi — et de Terneuzen — le mercredi.

Bolivie. — Une conspiration de caractère grave a été découverte à La Paz. Un Suisse et un Allemand avaient été subordonnés pour mettre le feu aux casernes de Viacha et aux maisons des généraux Daza et Gronier, puis marcher sur la Paz et proclamer un autre gouvernement. La police, avertia à a opéré de nombreuses arresta-

La santé du président Adolphe Ballivian inspire toujours de vives inquiétu-

### ACUBAIL - TOURCOIRG ET LE NORD DE LA FRANCE

Aujourd'hui qu'on se livre, dans l'intérêt de Roubaix, à la recherche d'eaux potables et industrielles dans la vallée de la Marque, il nous semble opportun d'attirer l'attention de notre municipalité sur ce qui se passe à Lille; c'est un enseignement qui n'est pas à négliger et de nature à nous mettre en garde con-tre toute déception ultérieure. Voici ce que nous lisons dans le Propagateur

L'Echo du Nord a publié hier une note en réponse à notre article sur l'avenir des eaux d'Emmerin. Cette note, on le comprend, cherche à dissiper toutes craintes. « On sait, dit-elle, que la distribution d'eau devait être alimentée à son début par les trois sources de Guermanez, Billaut et de la Cressonnière, dont on espérait tirer 9,000 mètres cubes d'eau. Les deux premières de ces sources ayant donné à elles seules plus de 12,000 mètres cubes, on ajourna la captation de la troisième; ce n'est seulement cette année, c'est à dire après un hiver sec (??? et à une époque où le niveau des eaux est partout au plus bas que l'emploi de la source

de la Cressonnière devient utile.. Si l'hiver est sec cette année, il a été par contre excessivement pluvieux l'aunée der-nière, et le niveau d'eau ayant baissé considérablement partout, il aurait du se tenir relativement élevé dans les sources d'Emmerin situées sur les points les plus bas de notre région. Il n'en est pas ainsi, puisqu'il

faut puiser à la Cressonnière.

Le dernier paragraphe de la note publiée par notre confière, ne paraîtra pas moins grave aux yeux des hommes compétents. • Si la source de la *Cressonnière* est insuffisante, y est-il dit, on mettra à contribution les sources de la vallée de la Deûle et du Pas-de-Calais.

On dirait vraiment que les canalisations sur des parcours considérables, l'installation de nouvelles machines, leur entretien, ne coûtent rien. Et cependant les travaux de mise en état de la Cressonnière coûteraient plus de 50,000 fr. A ce compte là, où s'arlétera-t-on? Au moins, si on était sûr d'y trouver l'eau nécessaire à l'alimentation de la ville! Mais rien ne le prouve. Les affir-mations de la note sont d'ailleurs peu caté-

goriques. Ce qu'il y a de plus clair dans tout ceci. c'est qu'après quelques années sculement d'exploitation de la distribution d'eau, alors ue la canalisation de la ville est loin d'être arminée, deux sources d'Emmeria sont sur le point de tarir; qu'il faut recourir à une livisième ... et qu'on sera prochaiuemen forca d'aviser de nouveau

Nous croyons donc que ce n'est pas à tert que nous avons appelé l'attention du conseil municipal sur ce point qui intéresse au plus haut degré les finances de la cité, et Lous avons l'espoir qu'il s'en préoccupera.

llier, une grève a éclaté dans un établissement de Leers. Cent ouvriers ont quitté le travail à la suite d'une diminution de salsire. Tout s'est-passé lans le plus grand ca l'autorité a cru seulement devoir faire évacuer les cabarets où s'étaient rassemblés les

Les examens pour les aspirantes au brevet supérieur et aux mentions de facultés spéciales, ont eu lieu cette semaine, du lundi au jeudi.

Ces examens, sans être relativement aussi remarquables que ceux qui avaient été subis pour le brevet simple, ont néanmoins été bons.

Les jeunes personnes formées dans les maisons d'éducation tenues par des religieuses, ont conservé le rang qu'elles avaient acquis la semaine précédente. Les premiers noms mentionnés sur la liste des brevets complets, étaient encore ceux d'élèves des filles de la Sagesse d Haubourdin et des Dames de Flincs. de Douai; venaient ensuite, sur les rangs divers, des aspirantes appartenant à l'Ecole primaire supérieure de Lille, aux maisons de la Mère de Dieu, de Lambersart, des Dames de la Sainte-Union et de Saint Maur, de Lille et d'autres localités, des Religieuses de Loos, des Sœurs de Sainte-Thérèse, de Bavai, et à plusieurs institutions laïques de Lille, Cambroi et Valenciennes.

Les sept élèves de l'école primaire supérieure de Lille qui se présentaient

pour le brevet supérieur, l'ont toutes obtenu : Mlles Marie Batteur, Amandine Caro, Hélène Duhayon, Louise Duthoit, Berthe Lebecq, Appoline Plancq et Eugénie Lezaine. Cette dernière a, de plus, obtenu une mention honorable. la seule qui ait été accordée, pour l'étude

de la langue anglaise. Sept élèves ont obtenu le brevet du premier degré: Mlles Louise Caro, Pauline Doby, Adeline Flament, Eugénie Lezaire, Julie Morel, Clara Mouquet et Marguerite Obin. Cinq d'entre elles ont. de plus, été admises pour les matières facultatives.

A la dernière audience de la justice de paix, 12 individus ont encore été condamnés à l'amende pour contraventions aux réglements sur la vente et la détention du pétrole.

L'annonce de l'organisation de l'armée territoriale, à laquelle on va procéder sans délai, intéresse trop les familles pour que nous ne fournissions pas à ce sujet tous les reuseignements dont nous pouvons disposer. Voici un tableau que nous empruntons à l'Echo du Nord et qui fixera chacun sur la situation qui lui est faite par la nouvelle loi :

Nordre par classe	LES HOMMES			A TMO	FAIRE E	
	âges en 1874 de	nés en l'an- née	font partie de ta classe de	dans l'armée territoriale 5 ans a partir du ler juillet.	dans la réserre de l'armée territoriale 6 ans, à part'r du ler juille:	Liberation du se à 40 aus le fer juillet
1 9 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12	39 ans 38 — 37 — 36 — 25 — 34 — 33 — 31 — 30 — 29 — 28 —	1835 1836 1837 1838 1839 1840 1841 1843 1843 1844 1843	1855 1856 1857 1859 1860 1861 1862 1862 1863 1865	1870 1871 1872 1873 1874 1875 1876	1870 1871 1872 1873 1874 1876 1877 1879 1880 1881	1876 1877 1878 1879 1880 1881 1882 1883 1884 1785 1886 1887

Ajoutons, pour répondre à des questions qui nous sont adressées, que les classes 1867 à 1871 n'appartiennent point à l'armée territoriale : elles forment la réserve de l'armée active.

La Société industrielle du Nord de la France tiendra mardi prochain, 24 mars, à trois heures, son assemblée générale mensuelle. Voici l'ordre du jour de cette

Règlement de la bibliothèque et du salor de lecture:

Programme des sujets de prix pour

Dunkerque, son élat présent, son avenir, par M. Bonte;

Conférence sur les gisements de houille dans les départements du Nord et du Pas-de-Catais, par M. Gosselet. (Suite). Appareil de M. Orsat pour analyser le gaz de la combustion; démonstration, par M. Cornut.

Ce matin ont eu lieu à Notre-Dame les sunérailles d'une jeune fille, Mis Esther G..., morte subitement le matin du jour où devait être célébré son mariage. Mile G... avait 28 aps.

Lille, comme Paris, Bruxelles et toutes les grandes villes, aura cette année son concert spiritueldu jeudi saint.

Les Orphéonistes lillois ont pris l'heureuse initiative. On y entendra lequatuor du Stabat-Mater et des fragments de la messe de Rossini ainsi que les chef-d'œuvre du chant religieux signés Bach, Bethoven, Faure, Felicien David, Rossini, Rupes, Stardella et Gervoite.

La section chorale chantera un O salutaris, de Vervoite, le désert de Félicien David, et un Noël, de Vounod.

Les interprètes sont Mme Werken et Caillot, du grand-Théatre, MM. Boulanger, directeur, M. A. Leclercq, sousdirecteur, Morel, ténor, Menissart et Tourart, baryton, et Emile Leclercq, basse, avec accompagnement de MM. de Try, violoncelliste, Jonglez, pianiste, Mazingue, organiste, et Oscar Petit,

Ce concert aura lieu le jeudi saint, à huit heures et demie du soir, dans la ralle des fêtes de la rue de l'Orphéon; des cachets au prix de 3 trancs sont déposés chez les marchands de musique de la ville.

La question de savoir si l'Esclave, opéra de M. Nembrée, le compositeur valenciennois, sera ou non représenté à l'Opéra, n'est pas encore tranchée. Le ministre avait autorisé M. Halanzier à affecter à la confection des décors et costumes 50,000 fr. pris sur les fonds de la subvention spéciale actuelle. Mais le directeur de l'Opéra demande un crédit de 100,000 francs. - Les choses en sont

On lit dans l'Observateur ;

«Un receveur des contributions indirectes de Fourmies, vient d'être arrêté et écroué à la prison d'Avesnes sous l'inculpation de détournements de fonds appartenant à l'Etat. »

Avant-hier, est mort des suites de brûlures remontant à un mois, un jeune enfant de 3 ans, Léon Cellier, dont les parents habitent rue de l'Epeule.

Le 25 février dernier, cette pauvre petite creature, jouant auprès d'un poèle, était tembée dans une marmits remplie